

zième chapitre, du douzième au vingt-septième verset. . .

«Or, quel est cet autre Consolateur? Ce n'est ni plus ni moins que le Seigneur Jésus-Christ lui-même; et c'est cela le fond de l'affaire: que quand quelqu'un reçoit ce dernier Consolateur, il aura la personne de Jésus-Christ pour s'occuper de lui, ou lui apparaître de temps en temps, et il lui manifestera même le Père, et ils feront leur demeure chez lui, les visions des cieux lui seront ouvertes, le Seigneur l'instruira face à face et il pourra avoir la connaissance parfaite des mystères du royaume de Dieu; et tels sont l'état et le lieu auxquels arrivaient les saints d'autrefois lorsqu'ils avaient d'aussi merveilleuses visions: Ésaïe, Ezéchiel, Jean sur l'île de Patmos, saint Paul dans les trois cieux, et tous les saints qui étaient en communion avec l'assemblée générale et l'Église du Premier-né» (*Enseignements*, pp. 117–118).

Pareille bénédiction ne s'obtient pas facilement. Il faut manifester un haut niveau de justice et d'engagement pour avoir l'apparition de Dieu et cependant on peut arriver pas à pas à ce niveau. Le prophète Joseph Smith a enseigné comment cette progression peut se produire: «Nous considérons que Dieu a créé l'homme en le dotant d'un esprit capable d'être instruit et de facultés qui peuvent être augmentées en fonction de l'attention et de la diligence accordées à la lumière que le Seigneur communique à l'intelligence; et que plus un homme approche de la perfection, plus ses idées sont claires et plus sa jouissance est grande,

jusqu'à ce qu'il ait surmonté les maux de sa vie et perdu tout désir de pécher et, comme les anciens, arrive à ce point de la foi où il est enveloppé du pouvoir et de la gloire de son Créateur et enlevé pour demeurer avec lui. Mais nous considérons que c'est là un état auquel personne n'est jamais arrivé du jour au lendemain: il faut qu'il ait été instruit graduellement du gouvernement et des lois de ce royaume jusqu'à ce que son esprit soit capable dans une certaine mesure d'en saisir le bien fondé, la justice, l'équité et l'harmonie» (*Enseignements*, p. 38).

#### D&A 67:10,12. Qu'est-ce que l'esprit naturel ou charnel?

Ludlow explique que «une chose est naturelle si elle est dans le même état fondamental que les choses qui l'entourent. Pour le moment la terre se trouve temporairement dans un état téléste mortel et, généralement parlant, ceux qui vivent sur la terre sont charnels, sensuels et diaboliques. Ainsi donc, tous ces termes pourraient être utilisés comme synonymes de *naturels*. Dans [D&A] 29:35, nous lisons que les commandements de Dieu ne sont ni naturels, ni temporels, ni charnels, ni sensuels et [D&A] 67:10 dit que l'homme ne peut pas voir Dieu par l'esprit charnel ou naturel, mais par le spirituel. Dans cette vie, naturel pourrait être considéré presque comme l'opposé ou l'antonyme de spirituel» (*Companion*, 2:187).

## L'Écriture est la volonté, la vie, la parole, la voix et le pouvoir de Dieu pour le salut

### Section 68

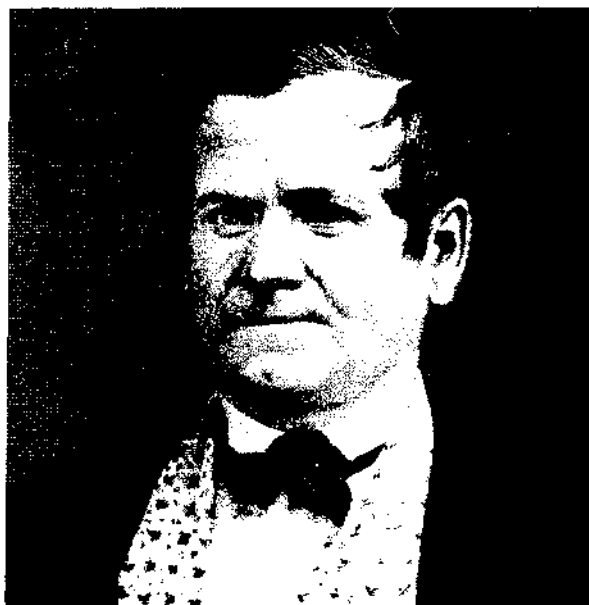
#### Cadre historique

Le président Joseph Fielding Smith explique comme suit les circonstances qui donnèrent lieu à la révélation reprise dans la section 68: «A la fin de la conférence du 1 au 12 novembre 1831, les frères Orson Hyde, Luke Johnson, Lyman E. Johnson et William E. M'Lellin allèrent trouver le prophète et voulurent connaître la volonté du Seigneur à leur sujet et au sujet de leur ministère. Le prophète fit une requête et reçut la révélation qui se trouve à la section soixante-huit. Assurément le Seigneur, dans sa sagesse, déversa la connaissance, ligne par ligne, précepte par précepte, à mesure que les membres de l'Église étaient prêts à la recevoir» (*Church History and Modern Revelation*, 1:257–258)

#### Notes et commentaire

##### D&A 68:1. L'appel d'Orson Hyde eut des conséquences à long terme

«La prophétie de ce verset s'accomplit littéralement. Orson Hyde proclama l'Évangile de peuple en peuple



Orson Hyde a consacré le pays de Jérusalem au retour des Juifs

et de pays en pays». En 1832, Samuel H. Smith et lui firent à pied les États de New York, du Massachusetts, du Maine et de Rhode Island. En 1835, il fut ordonné apôtre, et en 1837 il alla en mission en Angleterre. En 1840, il fut envoyé en mission à Jérusalem. Il traversa l'océan, traversa l'Angleterre et l'Allemagne, visita Constantinople, le Caire et Alexandrie et finalement parvint à la Ville Sainte. Le 24 octobre 1841, il monta sur le mont des Oliviers et fit une prière consacrant la Palestine au rassemblement des Juifs» (Smith et Sjodahl, *Commentary*, p. 409).

#### D&A 68:3–5. Qu'est-ce qui est Écriture ?

L'Écriture est la volonté de Dieu révélée par ses serviteurs. Pierre déclare : «Ce n'est nullement par une volonté humaine qu'une prophétie a jamais été présentée, mais c'est poussés par le Saint-Esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu» (2 Pierre 1:21). Ces Écritures, rédigées et conservées dans les ouvrages canoniques, sont des vérités éternelles qui n'ont pas de prix. Les ouvrages canoniques ne sont cependant pas la seule source d'Écriture car, comme l'a enseigné le président Joseph Fielding Smith : «Quand un des frères se tient aujourd'hui devant une assemblée du peuple et que l'inspiration du Seigneur est sur lui, il dit ce que le Seigneur veut. Cela est Écriture au même titre que tout ce que vous trouverez écrit dans n'importe lequel de ces documents, et cependant nous les appelons les ouvrages canoniques de l'Église. Nous dépendons, bien entendu, de la direction des frères qui ont droit à l'inspiration.

«Il n'y a qu'un homme à la fois dans l'Église qui a le droit de donner la révélation pour l'Église, c'est le président de l'Église. Mais cela n'empêche pas les autres membres de notre Église de dire la parole du Seigneur, comme c'est indiqué ici dans cette révélation, la section 68, mais une révélation qui doit être donnée à l'Église, comme le sont données ces révélations dans ce livre, viendra par l'officier président de l'Église ; cependant la parole du Seigneur, prononcée par d'autres serviteurs aux conférences générales et aux conférences de pieu, ou partout ailleurs où ils peuvent être lorsqu'ils disent ce que le Seigneur leur a mis dans la bouche, est autant la parole du Seigneur que les écrits et les paroles d'autres prophètes dans d'autres dispensations» (*Doctrines du salut*, 1:185).

Harold B. Lee donne cette définition supplémentaire de l'Église : «Il ne faut pas croire que toutes les paroles prononcées par les Autorités générales sont inspirées ou qu'elles sont animées par le Saint-Esprit dans tout ce qu'elles lisent et écrivent. Souvenez-vous bien de cela. Quelle que soit la fonction qu'il occupe, si un dirigeant écrit quelque chose ou dit quelque chose qui va au-delà de ce que vous pouvez trouver dans les ouvrages canoniques de l'Église, si cet homme n'est pas le prophète, voyant et révélateur – *remarquez bien cette unique exception* – vous pourrez dire tout de suite : «C'est son idée à lui.» Et s'il dit quelque chose qui contredit ce qui se trouve dans les ouvrages canoniques de l'Église (je pense que c'est pour cela que nous les appelons «canoniques», c'est le canon qui sert de référence à tout ce que les hommes enseignent), vous saurez tout de suite que c'est faux, quelle que soit la fonction de l'homme qui le dit» (*The Place of the Living Prophet, Seer and Revelator*, discours prononcé le 8 juillet 1964 devant le personnel des séminaires et instituts de religion, p.14).

Le président J. Reuben Clark, fils, a traité de la question la plus importante :

«Comment savoir quand ce qu'ils ont dit a été dit tandis qu'ils étaient inspirés par le Saint-Esprit?»

«J'ai assez bien réfléchi à cette question et autant que je sache, la réponse est : Nous ne pouvons savoir quand l'orateur est inspiré par le Saint-Esprit que lorsque nous sommes nous-mêmes inspirés par le Saint-Esprit.

«Dans un sens ceci transfère d'eux à nous la responsabilité de décider quand ils parlent de cette façon» (*When Are the Writings or Sermons of Church Leaders Entitled in the Claim of Scripture?* discours adressé le 7 juillet 1954 au personnel des séminaires et instituts de religion], p.7).

#### D&A 68:10. Les signes suivent ceux qui croient et sont fidèles

Les hommes désirent souvent avoir un signe ou entendre une voix en provenance du monde invisible. Ce désir peut se manifester chez certains membres de l'Église à un certain stade de leur développement spirituel. Quelques-uns croient honnêtement que pareille expérience fortifierait considérablement leur témoignage ou convaincrerait les incroyants de la véracité de l'Évangile de Jésus-Christ. Ceux qui se font cette idée doivent se souvenir que les signes ne sont ordinairement pas donnés avant que l'on ait fait preuve de foi, car ce genre de désir et de manifestation sont nuisibles à l'acquisition de la vraie foi et sont des symptômes de méchanceté (voir Matthieu 12:39; Notes et commentaires sur D&A 63:7–12). La vérité en la matière est que les signes sont le résultat naturel de la foi et constituent la confirmation de la justice d'une personne. Les signes suivent la foi, et sans la foi qui relie l'homme à la source du pouvoir, aucun miracle ne peut se produire (voir Marc 16:17; Éther 12:12). En fait la manifestation concrète de la puissance de Dieu est elle-même l'assurance que la foi et la justice de l'intéressé ont reçu la confirmation divine.

#### D&A 68:15–21. Dans quelles conditions un descendant littéral d'Aaron peut-il être évêque sans conseillers ?

Le président Joseph Fielding Smith souligne que cette disposition ne s'applique qu'à l'office d'évêque président de l'Église : «Cela n'a absolument rien à voir avec les évêques des paroisses. En outre, cette personne doit être désignée par la Première Présidence de l'Église et recevoir son onction et son ordination de ses mains. La révélation vient de la présidence, non du patriarche, pour établir une prétention au droit de présider dans cet office. En l'absence de connaissance concernant un tel descendant, tout grand-prêtre choisi par la Première Présidence peut détenir l'office d'évêque président et agir avec deux conseillers» (*Doctrines du salut* 3:91).

«L'office d'évêque président de l'Église est le même que celui que détenait Aaron. . . c'est cet office qui fut donné à Jean-Baptiste, et c'est parce qu'il détenait les clefs de ce pouvoir et de ce ministère qu'il fut envoyé le 15 mai 1829 remettre cette prêtrise à Joseph Smith et à Oliver Cowdery. La personne qui a légalement droit à cet office président n'a pas été découverte ; elle n'est peut-être pas dans l'Église, mais s'il était montré par révélation qu'il y a quelqu'un qui est le premier-né

d'entre les fils d'Aaron», et ainsi droit par sa naissance à cette présidence, il pourrait prétendre à son onction et au droit à cet office dans l'Église» (Smith, *Church History and Modern Revelation* 1:259).

#### **D&A 68:22–24. Les évêques qui tombent en transgression doivent-ils être jugés par la Première Présidence?**

«En cas de transgression de l'évêque président de l'Église, il ne pourrait être jugé par un grand conseil dans le pieu où il vit, mais il devrait être jugé par la Première Présidence de l'Église. La raison en est qu'... en tant que tel il n'est pas sous la juridiction d'aucune paroisse ni d'aucun pieu. Cet ordre donné pour le jugement de l'évêque président ne s'applique pas à l'évêque d'une paroisse locale qui est sous la juridiction de la présidence du pieu» (Smith, *Church History and Modern Revelation*, 1:259–260).

#### **D&A 68:25,26, 31. Les parents doivent enseigner l'Évangile à leurs enfants**

Harold B. Lee souligne que le Seigneur nous a donné ce que nous pouvons appeler un programme en cinq points grâce auquel les parents peuvent enseigner la foi. Premièrement, il a dit que les enfants doivent être baptisés lorsqu'ils atteignent l'âge de la responsabilité, huit ans; deuxièmement, il faut leur apprendre à prier; troisièmement, il faut leur apprendre à marcher en droiture devant le Seigneur; quatrièmement il faut leur apprendre à sanctifier le jour du sabbat; et cinquièmement il faut leur apprendre à ne pas être paresseux, dans l'Église comme dans la vie.

«Tous les parents qui ont suivi cette formule et qui ont ainsi instruit leurs enfants ont récolté la récompense d'un accroissement de la foi dans la famille qui a supporté et qui supportera le test des difficultés que les enfants connaîtront» (Conference Report, oct. 1952, p. 17)

A propos de la responsabilité que les parents ont d'instruire leurs enfants, le président N. Eldon Tanner signale un à-côté intéressant qui est profitable aux parents: «Les enfants à qui on enseigne l'obéissance, à qui on apprend à honorer la loi et à mieux y obéir, à avoir foi en Dieu et à garder ses commandements, honoreront leurs parents quand ils deviendront grands et seront dignes d'eux; et ils pourront affronter et résoudre leurs problèmes, trouver plus de succès et de joie dans la vie, et contribuer grandement à la solution des problèmes qui causent tant de soucis au monde actuel. C'est aux parents qu'il appartient de veiller à ce que leurs enfants soient préparés par l'obéissance à la loi aux postes de gouvernement qu'ils occuperont dans l'avenir, où leur responsabilité sera d'apporter la paix et la justice au monde» (*L'Etoile*, octobre 1970, p. 298).

Il ya des cas où les efforts accomplis en justice par les parents se heurtent au caractère rebelle d'un enfant. Il y a cependant des raisons d'espérer dans le cas des parents qui ne cessent pas d'essayer auprès de ceux de leurs enfants qui ne répondent pas à leur enseignement. Le président Spencer W. Kimball a fait cette réflexion et donné cette promesse:

«Il m'est arrivé de voir des enfants de bonne famille se rebeller, résister, s'égarer, pécher et aller jusqu'à lutter contre Dieu. Ce faisant, ils causent du chagrin à



*Les parents doivent enseigner l'Évangile à leurs enfants*

leurs parents qui ont fait de leur mieux pour lancer un courant, pour enseigner et donner l'exemple par leur façon de vivre. Mais j'ai vu maintes et maintes fois beaucoup de ces mêmes enfants, après des années d'errance, s'attendrir, prendre conscience de ce qu'ils ont manqué, se repentir et apporter beaucoup de choses à la vie spirituelle de leur communauté. Je crois que la raison pour laquelle ceci a pu se produire est que, malgré tous les vents contraires auxquels ces personnes ont été soumises, elles ont été influencées plus encore – et bien plus qu'elles ne le croyaient – par le courant de vie créé dans le foyer où elles ont été élevées. Lorsque, plus tard dans la vie, elles aspirent à recréer dans leur famille cette même atmosphère qu'elles connaissaient lorsqu'elles étaient enfants, il y a beaucoup de chances pour qu'elles se tournent vers la foi qui a donné un sens à la vie de leurs parents.

«On ne peut pas garantir, certes, que des parents justes réussiront toujours à retenir leurs enfants, mais ils courent plus de risques de les perdre s'ils ne font pas tout ce qui est en leur pouvoir. Les enfants ont leur libre arbitre.

«Mais si nous, les parents, nous n'influons pas nos enfants et ne les mettons pas sur de chemin étroit et resserré, il est certain que les vagues et les vents de la tentation et du mal écartèront la postérité du chemin.

«Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas» (Proverbes 22:6). Nous savons que les parents justes qui s'efforcent de créer des influences saines pour leurs enfants seront tenus pour irréprochables au dernier jour et qu'ils réussiront à sauver la plupart de leurs enfants sinon tous» (*L'Etoile*, juillet 1975, p. 4).

#### **D&A 68:27. La responsabilité des enfants**

Voir les Notes et commentaire sur Doctrine et Alliances 29:46–50.

---

**D&A 68:29. Respect du jour du sabbat**

Voir Notes et commentaire sur Doctrine et Alliances 59:9–13.

---

**D&A 68:30. La valeur et la place du travailleur**

Une faiblesse humaine qui entraîne une verte réprimande du Seigneur est celle de l'oisif qui vit du travail des autres (voir D&A 42:42; 56:17; 60:13; 75:29). Le problème de l'oisiveté se répand dans la société d'aujourd'hui entre autres grâce au vaste système d'entraide du gouvernement qui fait l'aumône en argent ou en produits sans exiger de travail en retour. David B. Haight met en garde contre ce mal :

«Quel a été l'effet de cette chose monstrueuse appelée l'aide du gouvernement? Aujourd'hui nous avons des bénéficiaires de l'entraide qui appartiennent à la deuxième et à la troisième génération. Des millions de personnes ont appris à vivre aux crochets du gouvernement. Des enfants grandissent sans connaître la valeur ni la dignité du travail. Le gouvernement a réussi à faire ce que les programmes d'entraide de l'Église cherchent à empêcher. . .

«Mais les membres de l'Église ne sont pas immunisés contre les dangers de la charité du gouvernement. Nous avons des raisons de croire que certains des nôtres reçoivent quelque chose pour rien de la part du gouvernement. Le fait que cette situation existe dans l'Église montre qu'il est nécessaire que nos membres connaissent les principes d'entraide de l'Église. Le président Kimball a dit : «Aucun vrai saint des derniers jours ne peut se débarrasser volontairement sur quelqu'un d'autre, tant qu'il est physiquement ou émotionnellement capable, de la responsabilité d'assurer son bien-être ou celui de sa famille» (*Ensign*, mai 1978, p. 79)» (dans Conference Report, octobre 1978, p.86 ou *Ensign*, novembre 1978, p.86).

Le programme d'entraide du Seigneur réaffirme le principe du travail et du respect de soi exigeant que l'on travaille selon ses capacités.

---

**D&A 68:33. «Ses prières . . . en leur saison»**

Le président Ezra Taft Benson a parlé de la valeur de la prière spécialement pour les jeunes et a dit :

«Je vous recommande, pour employer les termes de Jésus-Christ, de veiller et prier sans cesse, de peur de tomber dans la tentation; car Satan désire vous posséder, pour vous cribler comme du blé (3Néphi 18:18).

«Si vous demandez avec ferveur, matin et soir, à votre Père céleste de vous guider, vous recevrez la force d'éviter toute tentation. Le président Heber J. Grant a fait cette promesse toujours valable aux jeunes de l'Église :

«Je n'ai pas peur pour le garçon ou la fille, le jeune homme ou la jeune fille *qui supplie honnêtement et consciencieusement Dieu deux fois par jour pour être guidé par son Esprit*. Je suis sûr que quand la tentation viendra ils auront la force de la surmonter grâce à l'inspiration qui leur sera donnée. Lorsque nous supplions le Seigneur pour qu'il nous guide par son Esprit, nous nous entourons d'une sauvegarde, et si nous demandons avec ferveur et honnêtement à l'Esprit du Seigneur de nous guider, il le fera, je peux vous l'assurer» (*Gospel Standards*, Salt Lake City, The Improvement Era, 1969, p. 26)» (dans Conference Report, octobre 1977, p. 46 ou *Ensign*, novembre 1977, p.32).

---

**D&A 68:33. «Le juge de mon peuple»**

«Le juge ordinaire en Israël est l'évêque de la paroisse. Il a pour devoir de veiller sur son troupeau. Pour l'aider il a la force de la Prêtrise d'Aaron et tous les frères qui détiennent le Prêtrise de Melchisédek qui sont dignes et qui peuvent être appelés à jouer le rôle d'instructeurs et de prêtres dans sa paroisse» (Smith, *Church History and Modern Revelation*, 1:261).